

Plainte en vertu de la politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel



Conformément à la Politique visant à prévenir et combattre les violences à caractère sexuel, le Cégep de Saint-Félicien reconnaît l'importance d'assurer un milieu sécuritaire duquel tous les membres de la communauté se sentent respectés, en sécurité et à l'abri de toute forme de violence, en particulier de la violence sexuelle.

Cette plainte sera traitée avec sérieux et confidentialité par les personnes responsables de l'application de la politique.

Violence à caractère sexuel :

S'entend de toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité. Cette notion s'entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celles relatives aux diversités sexuelles ou de genre, exprimées directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique. Elle inclut, notamment, l'inconduite sexuelle, le harcèlement, le cyberharcèlement sexuel ainsi que l'agression sexuelle.

Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester de plusieurs manières, notamment les baisers à caractère sexuel, les attouchements sexuels, la masturbation, la pénétration, les contacts oraux génitaux, l'inceste, le harcèlement sexuel, l'inconduite sexuelle, l'exhibitionnisme, le frotteurisme, le voyeurisme, les communications obscènes, les blagues à connotation sexuelle, la cyberintimidation et l'exploitation à des fins de pornographie, de prostitution et de trafic sexuel, et ce, peu importe le lieu où elles se déroulent.

Définition du consentement :

Accord explicite, libre et volontaire d'une personne de se livrer à une activité sexuelle. **Le consentement peut être retiré en tout temps.** Le consentement est invalide notamment dans les cas suivants :

- L'accord est manifesté par des paroles ou par le comportement d'un tiers ;
- La personne est incapable de le formuler, notamment parce qu'elle est intoxiquée par des drogues ou de l'alcool ou inconsciente ;
- Le consentement de la personne est obtenu par abus de confiance ou de pouvoir ;
- La personne manifeste, par ses paroles ou son comportement, l'absence d'accord à l'activité ;
- Après avoir consenti à l'activité, la personne manifeste, par ses paroles ou son comportement, l'absence d'accord à la poursuite de celle-ci.

**Veuillez noter que toute personne peut, si elle le souhaite, être accompagnée par une personne représentante de son association étudiante, de son syndicat, de son association locale des cadres ou du centre de prévention dans le cadre du processus de traitement d'une plainte.*

Vous pouvez être accompagné pour la rédaction de ce formulaire en communiquant avec le guichet unique.

En lien avec une situation de violence à caractère sexuel, je désire faire :

Un dévoilement. (Doit être fait par la victime. Le dévoilement ne mène pas automatiquement à une plainte formelle)

Un signalement. (Fait par un témoin ayant eu connaissance de violence à caractère sexuel)

Une plainte. (Fait par la victime. Demande formelle visant à dénoncer une violence à caractère sexuelle au cégep)

Je préfère que ma demande soit traitée par:

Une femme Un homme Sans importance

Personne plaignante	
Nom :	
Numéro de D.A. (si étudiant.e) :	
Façon de communiquer (téléphone, courriel):	
Je suis :	Étudiant.e Membre du personnel
Cégep de St-Félicien	Centre d'études collégiale de Chibougamau
Service aux entreprises et aux collectivités	À St-Félicien À Chibougamau

Personne (s) mise (s) en cause	
(Je préférerais ne pas mentionner le nom de la personne mise en cause à ce stade-ci):	
La personne mise en cause m'est inconnue :	
Son nom :	
Sais-tu comment rejoindre cette personne (téléphone ou courriel):	
Cette personne est:	Étudiante Membre du personnel Autre
Cette personne est-elle en relation d'autorité. Oui oui Non	
Si oui, comment :	
Cette personne est-elle en relation pédagogique. Oui Non	
Si oui comment :	
Si d'autres personnes sont en causes, inscrire leur nom et coordonnées si vous en êtes capable :	

Déclaration des faits

(Ces informations nous aideront à bien comprendre les faits)

Date : Heure (précis ou environ) :

Lieu :

Que s'est-il passé? (Suggestions) Quels gestes ont été posés? Quelles paroles ont été prononcées? Quelle(s) attitude(s) avait la personne?

A votre connaissance, y avait-il des témoins lors de ces événements? Si oui, nommez-les et si possible quelles sont leurs coordonnées.

Est-ce qu'il y a eu d'autres faits en lien avec la ou les personnes mis en cause? Essayez d'écrire la date, l'heure et le lieu pour chaque événement sur les lignes suivantes.

Quelles sont les conséquences ou impacts de la situation sur votre vie actuelle?
(Physiques, psychologiques, sociales)

Craignez-vous pour votre sécurité? Oui ou non Pourquoi?

Actuellement, avez-vous besoin d'aide, d'accommodements pour vous aider à poursuivre votre scolarité, votre travail ou vos activités au cégep?

Avez-vous d'autres informations que vous aimeriez nous faire part?

J'ai déposé une plainte auprès de la Sureté du Québec ou auprès d'une autre instance.

Déclaration

Je déclare que les renseignements inscrits dans ce formulaire ainsi que les faits à l'origine de ma plainte sont véridiques et je m'engage à préserver la confidentialité du processus de traitement de cette plainte.

Signature de la personne plaignante : _____

Date de dépôt de la plainte :

Vous devez remettre votre formulaire à une des personnes suivantes :

Étudiant.e ou membre du personnel du Cégep de Saint-Félicien

- **Luc Lapointe** Travailleur social
llapointe@cegepstfe.ca
418 679-5412 poste 4203
Centre de documentation

Ou

- **Janice Huard** Psychologue responsable des services adaptés
jhuard@cegepstfe.ca
418 679-5412 poste 4149
Bureau E-108.3

Étudiant.e ou membre du personnel de Centre d'études collégiale de Chibougamau

- **Maude Lessard** Conseillère d'orientation, conseillère pédagogique, API et répondante des services adaptés
mlessard@cegepstfe.ca
418 748-7637 poste 5242

Ou

- **Dave Harvey** Directeur
dharvey@cegepstfe.ca
418 748-7376

Ressources pour victimes de violences à caractère sexuel

Cégep de St-Félicien

Luc Lapointe, (Guichet unique)

Centre de documentation Cégep de St-Félicien
llapointe@cegepstfe.ca

Janice Huard (Guichet unique)

Bureau E-108.3 Cégep de St-Félicien
jhuard@cegepstfe.ca

Programme d'aide aux employés du cégep de St-Félicien

418 276-7920

Centre d'études collégiales de Chibougamau

Maude Lessard (Guichet unique)

CECC mlessard@cegepstfe.ca

Dave Harvey (Guichet unique)

CECC dhuard@cegepstfe.ca

Programme d'aide aux employés du CECC

418 276-7920

Ressources externes

Calacs entre elles (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel)

Secteur Roberval St-Félicien 418 275-1004

Secteur Dolbeau-Mistassini 1 866 666-1004

Pour Chibougamau, un suivi téléphonique peut être offert 1 866 666-1004

[Accueil](#) | [Calacs Entre Elles](#)

CAVAC (Centre d'aide aux victimes d'actes criminels)

Roberval 418 275-2226 1 888 440-2226

Chibougamau 418 748-8188

Ligne d'aide pour les victimes d'agression sexuelle (24/7)

1 888 933-9007

Tel jeunes

1 800 668-6868

Texto 686868

[Accueil \(teljeunes.com\)](http://teljeunes.com)

Urgence 911**Centre de prévention du suicide**

1 800 APPELLE

Infosociale 411**Centre d'aide pour homme en difficulté (OPTIMUM)**

1 877 276-5802

[Centre de ressource pour hommes Optimum au Saguenay-Lac-Saint-Jean \(crhoptimum.ca\)](http://crhoptimum.ca)

Trousse médico-sociale et médico-légale

Vous avez été victime d'agression sexuelle, vous pouvez demander à passer une trousse médico-sociale et médico-légale à un centre désigné (hôpital). En plus du support psychologique que vous pourrez bénéficier, ces trousse consistent à effectuer des prélèvements et rassembler des éléments qui pourront être utilisés si la personne décide de porter plainte à la police. Elles ont pour but de trouver des substances biologiques laissées par l'agresseur sexuel sur le corps ou les vêtements de la victime, comme du sperme, de la salive ou du sang. L'ADN obtenu à partir de ces substances biologiques permet d'établir le profil génétique de l'agresseur.

Rendez vous à un centre hospitalier le plus proche et demandez à passer une trousse médico-légale. Si vous le désirez, une personne de votre choix peut vous accompagner.

[Trousse médico-légale | Calacs Entre Elles](#)

Vous pouvez vous adresse à une personne du guichet unique afin de pouvoir en discuter et si vous avez besoin de vous faire accompagner dans votre démarche. La trousse doit être effectuée dans les 5 jours suivant l'événement.

Sureté du Québec

St-Félicien 418 679-0240

Roberval 418 275-0433

Dolbeau-Mistassini 418 276-2871

Chibougamau 418 748-7652